

## LE PHARMACIEN TRAITANT, AU CŒUR DES SOINS DE PREMIÈRE LIGNE

*Entretien avec Nicolas Fontaine, pharmacien salarié à Saint-Hyacinthe.*



**Disponible tous les jours de la semaine pour traiter les ordonnances médicales et délivrer les médicaments, votre pharmacien communautaire peut faire bien plus pour vous! Nicolas Fontaine, pharmacien à la Pharmacie Louise Van Houtte à Saint-Hyacinthe depuis 2014 témoigne :**

C'est à la suite de l'obtention de son diplôme en pharmacie de l'Université Laval en 2014, que Nicolas Fontaine est venu s'installer à Saint-Hyacinthe, où il exerce le métier de pharmacien à la Pharmacie Louise Van Houtte, affiliée à Pharmaprix. Le cadre de vie agréable de la ville et les liens tissés au fil des années avec la communauté, lui ont offert la possibilité d'exercer son métier avec passion.

Originellement, Nicolas ne se destinait pas au métier de pharmacien. En effet, après un baccalauréat en biochimie, il se spécialise dans la recherche fondamentale sur le cancer avec une maîtrise à l'UQAM. C'est à ce moment que Nicolas réalise qu'il souhaite pratiquer un métier qui

lui permet un plus grand contact avec les gens, tout en leur venant en aide. Il oriente alors son parcours académique vers le programme en pharmacie de l'Université Laval. Selon lui, l'attrait principal du métier est justement de pouvoir venir en aide directement et d'apporter des solutions aux problèmes de santé que peuvent rencontrer le public.

Pour le grand public, le pharmacien communautaire déchiffre et vérifie l'exactitude des ordonnances et s'assure que les bons médicaments sont distribués aux bonnes personnes. Mais cela ne représente qu'une petite partie du rôle essentiel qu'il peut jouer dans l'amélioration de votre bien-être et de votre santé.

En effet, dans les coulisses, le métier est bien plus complexe. Nicolas Fontaine aime plaisanter sur le fait que les pharmaciens sont des « régleurs de problèmes professionnels ». Plus sérieusement, Nicolas explique qu'un pharmacien doit être prêt à gérer de nombreux imprévus : des contre-indications, des interactions avec d'autres médicaments prescrits ou en vente libre, des dosages non-adaptés, ou



parfois un médicament qui n'est tout simplement pas toléré par la personne. Le pharmacien doit trouver des alternatives pour contrer ces imprévus et ainsi aider ses patients. En tant que spécialiste du médicament, le pharmacien intervient et trouve une solution adaptée pour assurer que votre traitement soit sécuritaire et le plus optimal possible. Nicolas ajoute qu'au besoin, un pharmacien peut également appeler et collaborer directement avec les médecins pour modifier les traitements vers des choix plus adaptés ou éventuellement vers d'autres mesures, dépendamment du cas.

Les consultations sont également une part importante du métier de pharmacien communautaire. Nicolas explique que de nombreuses personnes viennent lui demander conseil chaque jour sur des questions de santé, le type de médicament à prendre et parfois sur la nécessité ou non de consulter un médecin ou de se rendre aux urgences. Grâce à sa proximité du public et à ses compétences, le pharmacien peut analyser les besoins de la personne et ainsi la guider vers la meilleure option ou la meilleure ressource. Ce dernier point est particulièrement intéressant selon Nicolas, car dans certaines situations, le pharmacien fait une sorte de pré triage aux urgences permettant ainsi de limiter l'engorgement.

Avec la mise en application de la Loi 41, le rôle du pharmacien a grandement évolué, augmentant son champ d'action, toujours au bénéfice du public. Il peut notamment prescrire des médicaments pour certaines conditions mineures ainsi que des analyses de laboratoire. Le pharmacien communautaire est un professionnel de première ligne du système de santé. Il est le premier intervenant et le professionnel de la santé de loin le plus accessible. Parfois, le grand public n'a pas conscience de tout ce que le pharmacien est capable de faire pour l'aider. Nicolas mentionne, à titre d'exemple, la fois où une jeune femme s'est présentée à sa pharmacie ; elle avait des questions et des besoins concernant des compléments alimentaires et vitamines pour la grossesse. Le fait que Nicolas, en tant que pharmacien, pouvait les lui prescrire directement l'a surpris et ravi. À terme, cela a permis à la patiente un accès plus rapide à la médication, un gain de temps et pour la société d'économiser les coûts d'une consultation médicale, et cela simplement en passant directement par le pharmacien.

Selon Nicolas, bien que le pharmacien puisse déjà effectuer de nombreux actes aux bénéfices des personnes, il reste encore du travail de sensibilisation pour que les compétences réelles du pharmacien soient utilisées de façon optimale. Par exemple, il faut continuer à développer les tâches cliniques que le pharmacien est déjà capable d'effectuer, notamment en rendant plus accessible la possibilité d'une entrevue pour la révision complète de la thérapie de la personne. Cela permettrait de passer assez de temps avec le patient pour mettre en évidence d'éventuels problèmes de tolérance ou d'efficacité de certaines substances. Ainsi, une révision plus régulière de la thérapie permettrait de réduire le risque de développer par la suite d'autres problèmes de santé ou une hospitalisation.

Bien plus qu'un expert en médicaments, votre pharmacien communautaire peut aussi vous conseiller en matière de santé, de prescription et d'habitudes de vie. Son expertise et sa proximité lui permettent également de jouer un rôle dans la prévention des maladies et dans l'organisation du système de santé.

Pour participer à la reconnaissance, la promotion et le développement des nombreux rôles essentiels du pharmacien, Nicolas a rejoint l'Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec (APPSQ), il y a maintenant plusieurs années de cela. Selon lui, cette association permet de donner une nouvelle voix aux pharmaciens salariés, ainsi qu'une opportunité d'être représentés. En effet, l'APPSQ est notamment très présente sur les commissions parlementaires afin d'améliorer les conditions de travail des pharmaciens et de contribuer à l'amélioration du système de santé du Québec. Son engagement auprès de l'Association vient de la certitude qu'il est important de se rassembler en tant que pharmaciens salariés, pour pouvoir être plus forts et faire avancer la profession. L'APPSQ a également pour mandat de promouvoir et de fournir des supports de formation continue, maintenant obligatoires à partir du 1<sup>er</sup> avril 2018. À cet égard, un congrès annuel est organisé afin de permettre aux pharmaciens salariés de se perfectionner sur des sujets de santé variés. Cette année, l'APPSQ organise son 2<sup>e</sup> congrès les 11 et 12 mai prochains, au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe sous le thème Le pharmacien traitant, au cœur des soins de première ligne. Un événement que Nicolas ne manquera pas! Pour lui, c'est une belle opportunité d'apprendre, mais également de rencontrer d'autres pharmaciens aux parcours divers et variés. Nicolas est persuadé que le congrès de l'APPSQ sera un moment d'échanges, où les pharmaciens peuvent discuter ensemble et partager leurs expériences afin de grandir au niveau professionnel. **À lui de conclure : « Pharmaciens de Saint-Hyacinthe, venez en grand nombre au congrès de l'APPSQ! »**

**Pour en savoir davantage : [APPSQ.ORG](http://APPSQ.ORG)**

Source : Nicolas Fontaine

Rédaction : Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec

**2<sup>e</sup> congrès** | 11-12 mai  
2018  
CENTRE DE CONGRÈS DE SAINT-HYACINTHE

> **Le pharmacien traitant,**  
au cœur des soins de première ligne